

Je ne cherche aucunement à hâter ou à retarder le départ du ministre. Ces choses échappent, évidemment, à ma volonté. Mais à ce propos, il conviendrait, je pense, de témoigner notre appréciation au député de Vancouver-Quadra pour la façon dont il a dirigé les séances du comité l'an dernier. (*Applaudissements*)

Même si, à l'occasion, lui et moi n'étions pas du même avis, il ne mérite pas moins d'être félicité pour la façon dont il s'est acquitté de sa tâche au comité. C'est comme cela qu'un président de comité doit agir, c'est-à-dire équitablement, avec justice et impartialité en s'efforçant de ramener les prévisions budgétaires à la Chambre le plus tôt possible. Si le ministre est muté, car on a annoncé que son collègue le ministre du Travail ne chercherait pas à se faire réélire, le député de Vancouver-Quadra pourrait être de ceux auxquels songerait quiconque prend ces décisions, si c'est encore la même personne à ce temps-là. Il y aurait lieu de songer aux qualités du député de Vancouver-Quadra pour le poste de ministre des Pêcheries si celui-ci devient vacant dans un avenir prévisible. Nous aurions au moins, alors, un ministre qui se préoccupe de la Colombie-Britannique, ce qui n'est pas le cas depuis 1957, alors que M. Jimmy Sinclair en était le ministre.

Peut-être un changement serait-il bon au sein du cabinet, qui pourrait ainsi compter sur quelqu'un qui connaît les problèmes de la côte ouest. Je ne dis pas que le ministre ne les connaît pas, je souligne tout simplement qu'il est de la côte est. Nous tenons à l'équilibre au cabinet, car les ministres, chacun le sait, ne sont pas toujours choisis en raison de leur compétence, mais en fonction d'une répartition par province, au sein du parti au pouvoir, et selon quelques autres considérations.

Le ministre a soulevé une couple de questions dont j'aimerais entretenir la Chambre; j'aborderai quelques autres petites choses qui intéressent vivement l'industrie des pêcheries. Le gros de mes observations aura trait à la situation particulière dans laquelle se trouvent les pêcheries de la Colombie-Britannique, et dont j'ai d'ailleurs parlé au ministre à plusieurs reprises. Le ministre a parlé du besoin d'accords internationaux et de préoccupation internationale quant à la conservation et à l'exploitation dans les limites fixées pour la conservation des ressources. Nombre d'entre nous signalent depuis quelque temps que certains de nos pêcheurs ont l'impression que nous nous préoccuons de conservation et imposons des restrictions à nos pêcheurs afin que des étrangers puissent ré-

colter le fruit de nos mesures de conservation; autrement dit, nous nous abstenons de pêcher et ce sont d'autres qui en profitent. Que cela se défende importe peu à l'heure actuelle; c'est une question qui préoccupe beaucoup certains de nos pêcheurs et dont nous devons prendre connaissance et tenir compte. Si les restrictions imposées à notre industrie de la pêche à des fins de conservation doivent donner des bénéfices, nous devrions être les premiers à en profiter, surtout lorsque les mesures de conservation sont appliquées dans nos propres mers et zones de pêche territoriales et à l'égard des espèces qui se reproduisent dans les cours d'eau, comme le saumon.

Nous avons signalé il y a quelques années, avant même que l'Union soviétique ne s'adonne à une pêche aussi poussée au large de notre côte ouest, que les incursions de bateaux de ce pays dans les pêcheries de la côte du Pacifique et ailleurs se faisaient plus nombreuses. Elles étaient en partie attribuables à la visite en Union soviétique de l'ancien ministre des Pêcheries, M. Sinclair. On a fait grand état de certains renseignements qu'il a recueillis là-bas et l'on pouvait presque prévoir alors ce qui s'en venait. Il y a plus de 10 ans de cela.

Malgré le conflit qui afflige la Chine continentale depuis quelques mois, on peut prévoir le jour où la Chine sera assez développée et étendue pour devenir l'un des principaux pays pêcheurs dans l'Océan Pacifique. Qu'on le veuille ou non, il faudra un jour faire face à cette éventualité, qui se réalisera, j'en suis sûr, car les gens ont grand besoin d'aliments. Comme on l'a souvent dit, l'océan est peut-être la dernière source d'aliments à teneur élevée en protéines qu'on n'ait pas encore explorée et exploitée à fond.

Lorsque le ministre parle de la nécessité d'accords internationaux, de contrôle ou de conservation au niveau international, j'estime qu'il faut songer à ces choses, de sorte qu'on puisse parer aux éventualités au lieu d'essayer d'y faire face lorsque la situation prend des proportions inquiétantes.

• (4.30 p.m.)

Entre autres, il faut évidemment tenir compte des lignes droites de base que le ministre a mentionnées. La zone de pêche de 12 milles et les lignes droites de base ne seront pas aussi utiles qu'on aurait pu le croire autrefois, ou même que beaucoup, notamment des gens dans l'industrie de la pêche l'ont cru il y a dix ou quinze ans, lorsqu'on insistait pour fixer une limite de 12 milles. Toutefois, je le signale au ministre, et nous insistons